



PARCOURS FORMATIONS « HYGIENE DES LOCAUX EN EAJE »

COVID19

«Appliquer les procédures d'entretien des locaux et

des équipements en adéquation avec les recommandations sanitaires par activité »

Objectifs :

- ✓ Mettre en place des protocoles sanitaires
- ✓ S'approprier les recommandations sanitaires et les fiches conseils éditées par le ministère du Travail et savoir les déployer

Contenus :

- Préparer les locaux et mettre en œuvre des protocoles sanitaires en lien avec les recommandations sanitaires et les fiches conseils éditées par le ministère du Travail
- Repenser l'organisation des locaux (endroits à risques, gestion des espaces communs, règles de circulation...)
- Mettre en œuvre les mesures d'hygiène à respecter dans les locaux et prévoir les moyens (assainissement et décontamination des locaux, matériels de protection {masques, gel hydro alcoolique}, documentations...)
- Hygiène des équipements, des jouets

- Modalités de formation** : 100% présentiel
- Modalités pédagogiques** : Cette formation est interactive, elle s'appuie sur l'articulation d'apports théoriques et réflexions sur les pratiques et les retours d'expériences.
- Modalités d'évaluation** : le formateur s'assure de l'acquisition par les stagiaires des connaissances visées par les objectifs de la formation, soit par la formalisation de questions-réponses, d'exercices, de cas pratiques, de mises en situations, ou d'élaboration d'outils. Une évaluation sera complétée en fin de formation.



Date :

Mardi 27 octobre 2020



Lieu : TOULOUSE



Horaires : 9h00-17h00

Durée de la formation :
7 heures.



Public et pré requis:

Salarié en charge de l'entretien des locaux des lieux d'accueil petite enfance



Personnel référent hygiène



Intervenant :

Caroline Gay,
Formatrice consultante



Coût pédagogique dispositif ALISFA :

sur devis